

**Mairie de VAUXRENARD (Rhône)**  
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> 8 <b>Présents :</b> 6 <b>Votants :</b> 6	<b>Date de la séance :</b> 12 février 2024 <b>Date de la convocation :</b> 07 février 2024
<b>Présents :</b> MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril – Mme ROCHER Rollande <b>Absents excusés :</b> Mme PRELE Chrystel – M. SAVOYE Marc	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

**Objet : Inscription du géosite des Aiguillettes dans le Geopark du Beaujolais**

Monsieur le Maire présente l'avis de la commission sur la demande de classement de la Montagne des Aiguillettes » en géosite au sein du Geopark mondial UNESCO du Beaujolais.

Monsieur le maire demande au Conseil municipal de valider l'inscription du géosite des Aiguillettes dans le Geopark du Beaujolais.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 5 voix Pour et 1 abstention**

➤ **DE VALIDER** l'inscription du géosite des Aiguillettes dans le Geopark du Beaujolais.

Ainsi fait et délibéré à Vauxrenard, les jours, mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

